



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Journal

Conseil du développement industriel

N° 3

Trentième session

Vienne, 20-23 juin 2005

PROGRAMME DES SÉANCES DU MERCREDI 22 JUIN 2005

9 h 30	Séance plénière du Groupe des 77	Salle de conférence I
10 heures	5^e séance plénière	Salle du Conseil
	Point 6 et 9: – Mise en œuvre du cadre programmation à moyen terme pour la période 2004-2007 (<i>suite</i>) – Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009	
	Point 5 (<i>suite</i>): Programme et budgets pour l'exercice biennal 2006-2007	
	Point 10: Vision stratégique à long terme de l' Organisation	
	Point 11: Activités du Corps commun d'inspection	
10 heures	<i>Consultations informelles (troisième réunion)</i>	Salle de conférence III
14 h 30	Groupe des États d'Asie	D0780
15 heures	6^e séance plénière	Salle du Conseil
	Point 12: Questions relatives au personnel	
	Point 13: Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres	
15 heures	<i>Consultations informelles (quatrième réunion)</i>	Salle de conférence III

Prière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* aussi longtemps que possible à l'avance au rédacteur du *Journal*, téléphone 4680, bureau C0433.

V.05-85881 (F)

0585881

**PROGRAMME DES SÉANCES DU
JEUDI 23 JUIN 2005**

10 heures	7^e séance plénière	Salle du Conseil
	Point 15: Préparatifs de la onzième session de la Conférence générale	
	Point 16: Ordre du jour provisoire et date de la trente et unième session	
10 heures	<i>Consultations informelles (cinquième réunion)</i>	Salle de conférence III
15 heures	8^e séance plénière	Salle du Conseil
	Adoption des décisions	
	Point 17: Adoption du rapport	

AVIS

Ordinateurs individuels

Des ordinateurs individuels seront mis à la disposition des représentants dans le bureau C0719.

Annonces de contributions au Fonds de développement industriel

Les représentants sont informés que les formulaires d'annonce de contributions au Fonds de développement industriel (FDI), une fois remplis, peuvent être déposés, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, au bureau de M. A. de Groot, Directeur du Service de la coordination hors Siège et de la mobilisation des ressources et responsable du FDI (D1866), où ils pourront aussi obtenir des formulaires supplémentaires. Si les participants souhaitent un complément d'information sur le FDI ou la procédure d'annonce de contributions, M. de Groot est à leur disposition (poste 5356).

Publications de l'ONUDI destinées à la vente

Les publications de l'ONUDI peuvent être achetées au Bureau des publications destinées à la vente (D1062, poste 3697).

Documents du Conseil sur l'Internet

Tous les documents officiels du Conseil du développement industriel peuvent être consultés sur le site Internet de l'ONUDI (<http://www.unido.org>), en cliquant successivement sur "About UNIDO", "Governing Bodies" et "About the Industrial Development Board" et en sélectionnant la session voulue.

APERÇU DES SÉANCES

du MARDI 21 juin 2005

3^{re} SÉANCE PLÉNIÈRE

Point 14: Recommandation d'un candidat pour le poste de Directeur général

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Égypte (au nom du Groupe des États d'Afrique), du Kenya et du Nigéria, ainsi que par les observateurs de l'Ouganda et de l'Union africaine. La séance publique a été suspendue et suivie d'une séance privée.

La séance publique a été reprise par le Conseil. Le Président a annoncé que le Conseil avait recommandé M. K. Yumkella (Sierra Leone) pour le poste de Directeur général et adopté deux décisions.

Points 4 a) à h) et 7: - **Rapport du Comité des programmes et des budgets,**
- **Suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes.**

Le secrétariat a donné des réponses à des questions soulevées lors de l'examen de ces points.

Une déclaration a été faite par le représentant du Japon.

4^e SÉANCE PLÉNIÈRE (séance de l'après-midi)

Point 14 (suite): Recommandation d'un candidat pour le poste de Directeur général

M. Kandeh K. Yumkella, Directeur général désigné, a fait une déclaration.

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Égypte (au nom du Groupe des États d'Afrique), de la Bolivie (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), du Luxembourg (au nom de l'Union européenne, des pays adhérents (Bulgarie et Roumanie), des pays candidats (Croatie et Turquie), des pays du Processus de stabilisation et d'association qui sont candidats éventuels (Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie-et-Monténégro), du pays membre de l'AELE et de l'Espace économique européen (Norvège), et de l'Ukraine), de l'Indonésie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Soudan, de l'Allemagne, de la Bolivie, du Maroc, de l'Inde, de la France, du Pakistan (également au nom du Groupe des États d'Asie), de la Chine, de la République de Corée, de l'Uruguay, de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Autriche, de la Fédération de Russie, des Philippines, de la Norvège et de l'Union Africaine, ainsi que par les observateurs du Pérou, du Burkina Faso et du Sri Lanka. Des déclarations ont également été faites par des ministres des pays suivants: Ouganda, Kenya, République arabe syrienne, Nigéria et Iraq.

Des représentants du secrétariat de l'ONUDI ont fait des déclarations.

Point 5: Programme et budgets pour l'exercice biennal 2006-2007

Des déclarations ont été faites par le Président du Comité des programmes et des budgets. Ont également fait des déclarations les représentants de l'Indonésie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Nigéria (au nom du Groupe des États d'Afrique), de la Bolivie (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) ainsi que des pays suivants: Chine, Algérie, Italie, Afrique du Sud et Zimbabwe.

Points 6 et 9: Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour les périodes 2004-2007 et 2006-2009

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Indonésie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Luxembourg (au nom de l'Union européenne, des pays adhérents (Bulgarie et Roumanie), des pays candidats (Croatie et Turquie), des pays du Processus de stabilisation et d'association qui sont candidats

éventuels (Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie-et-Monténégro), du pays membre de l'AELE et de l'Espace économique européen (Norvège), et de l'Ukraine), du Nigéria (au nom du Groupe des États d'Afrique), de la Bolivie (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), de la Colombie, de la Chine, du Japon, ainsi que de l'Institution intergouvernementale pour l'utilisation de la microalgue spiruline contre la malnutrition.